

# Parcours d'accès spécifique à la santé (PASS)



**Diplôme**  
Diplôme d'Etat  
en santé



**Domaine(s)  
d'étude**  
Maieutique,  
Médecine,  
Métiers de la  
rééducation,  
Métiers du soin,  
Odontologie



**Accessible en**  
Formation  
initiale



**Établissements**  
Université  
Toulouse III  
- Université  
de Toulouse  
Nouvelle

## Présentation

Le Parcours d'Accès Spécifique à la Santé (PASS) est une année de formation composée :

- d'enseignements en santé (50 [ECTS](#)) ;
- d'une option disciplinaire **obligatoire** (10 [ECTS](#)), correspondant à une mention de [licence](#) choisie par l'étudiant selon ses aspirations et ses compétences. Les différentes options constituent des sous-voeux sur [Parcoursup](#).

Si l'étudiant n'est pas admis en filière Santé à l'issue du PASS, l'option lui permettra une orientation dans la mention de [licence](#) correspondante.

La PASS ne se redouble pas.

L'inscription à PASS vaut candidature à une formation de santé.

### Répartition des capacités d'accueil 2023-2024 par options sciences (UT3)

- option chimie : 175
- option eea : 50
- option informatique : 25
- option mathématiques : 75
- option mécanique : 50
- option physique chimie : 25
- option mathématiques, sciences et humanités : 25

- option sciences de la vie : 275

### Répartition des capacités d'accueil 2023-2024 autres options :

voir sites [UT2J](#) & [UTCapitole](#)

- option droit : 150
- option géographie et aménagement - géographie, aménagement et environnement : 35
- option histoire : 20
- option mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales : 30
- option philosophie : 20
- option sciences du langage : 36
- option sciences sociales - gestion appliquées aux SHS : 36
- option sociologie : 36

## Et après...

### Poursuite d'études

MMOP-K

Pour accéder en 2e année du 1er cycle des formations MMOP-K, vous devez obtenir les 60 ECTS du PASS en session 1 et figurer sur les listes de classement établies par le jury à l'issue des épreuves soit du 1er groupe (accès MMOP-K), soit du 2d groupe (accès MMOP-K), et ce dans la limite des capacités de formation.

Le classement est obtenu en fonction des résultats des 50 ECTS du tronc commun et des 10 ECTS de l'option disciplinaire.

Réorientation

Quels que soient votre situation et votre projet, n'attendez pas vos résultats de 1re année. Faites des vœux de précaution sur

[✚ Parcoursup](#).

1. Tenter sa 2de chance

• **Vous avez validé votre PASS mais n'êtes pas admis en MMOP-K**

L'option santé est acquise. Vous n'aurez pas besoin de suivre l'option santé quelle que soit votre poursuite d'études.

Toutefois, vous devez vous inscrire en 2e année d'une licence qui propose l'accès santé en 1re année.

Vous avez un accès de droit dans la mention de licence dont vous avez suivi l'option disciplinaire en PASS.

Exceptions : accès sur dossier quelle que soit l'option disciplinaire suivie en PASS pour les formations d'UT3 suivantes :

[✚ L2 Sciences de la vie, parcours Biologie cellulaire et physiologie \(BCP\)](#),

[✚ L2 Physique parcours Physique](#),

[✚ L2 MIASHS](#).

Vous avez la possibilité de candidater (sur dossier) dans une mention dont vous n'avez pas suivi l'option disciplinaire en PASS.

Candidatures via e-Candidat de l'établissement qui propose la mention de licence qui vous intéresse : [✚ UTCapitole](#), [✚ UT2J](#) et [✚ UT3](#).

• **Vous n'avez pas validé votre PASS**

Vous devez vous réorienter en L1 (hors L.AS) via [✚ Parcoursup](#).

**Cas 1** : si vous avez obtenu une moyenne  $\geq 8/20$  aux 50 ECTS des UE de santé de la L1 PASS, l'option santé est acquise. Vous pourrez tenter votre 2de chance d'accès aux études de santé (MMOP-K) après la validation de 120 ou 180 ECTS sans avoir à suivre l'option Santé.

**Cas 2** : si vous avez obtenu une moyenne  $< 8/20$  aux 50 ECTS des UE de santé de la L1 PASS, l'option santé n'est pas acquise. Vous devez vous inscrire et valider l'option santé durant votre poursuite d'études en licence. Vous pourrez

tenter votre 2de chance d'accès aux études de santé (MMOP-K) après la validation de 120 ou 180 ECTS et de l'option santé.

2. Se réorienter Même si vous ne souhaitez pas tenter votre 2de chance MMOP-K, les accès de plein droit en L2 décrits ci-dessus restent valables.

Vous pouvez également vous inscrire en L1 ou L2 dans la formation de votre choix en fonction de votre projet (selon les modalités de candidature classiques).

[✚ Vous souhaitez plus d'informations sur la réorientation et être accompagné dans votre projet ?](#)

## Infos pratiques

### Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

### En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

[✚ https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/parcours-dacces-specifique-a-la-sante-pass](https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/parcours-dacces-specifique-a-la-sante-pass)